

## LES ACTIONS POSSIBLES POUR MAINTENIR OU RESTAURER LES HABITATS ET ESPÈCES REMARQUABLES DE NOTRE TERRITOIRE

Grâce aux actions des agriculteurs dans le cadre des systèmes traditionnels de polyculture élevage, la biodiversité des espaces ruraux peut être maintenue. Entreprendre des actions de préservation des milieux humides, c'est d'abord s'appuyer sur ces systèmes traditionnels de notre territoire : réhabilitation de pâturages, maintien des prairies, restauration des haies, entretien des mares, taille des arbres têtards...

### PLANTATION ET ENTRETIEN DES HAIES

La plantation de ripisylves (boisements de berges) et de haies, avec des essences locales adaptées aux habitats humides de notre territoire (aulnes, saules, noisetiers...), favorise l'installation d'une biodiversité plus élevée. Ces boisements servent aux mammifères, oiseaux, rapaces (dont la Chouette chevêche), insectes, amphibiens et hérissons pour nicher, se reposer, se nourrir et même passer l'hiver.



**TAILLE DES ARBRES TÊTARDS.** Les alignements de saules têtards font partie du bocage traditionnel de nos campagnes. L'éfêlage régulier des arbres (tous les 5 à 10 ans), à environ deux mètres du sol, explique ce port si caractéristique à « grosse tête ». Avec l'âge et les tailles successives, ces arbres « têtards » se creusent, se fissurent... et deviennent alors de formidables refuges pour les animaux. Les branches peuvent être utilisées comme bois de chauffage, manche à outils ou encore osier pour la vannerie. Ces arbres servent de repères pour la délimitation des parcelles, offrent de l'ombrage aux bêtes et stabilisent les berges des cours d'eau.



**ENTRETIEN DES MARES.** La mare est un écosystème original constituant un important réservoir de biodiversité. Le recensement réalisé dans le cadre de l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser a dénombré 1 300 mares sur le territoire. Leur nombre a fortement diminué depuis 30 ans du fait d'un manque d'entretien ou de comblement volontaire. Aujourd'hui, de nombreuses mares sont restaurées par les exploitants agricoles pour l'abreuvement du bétail. La mise en oeuvre d'analyses physico-chimiques et bactériologiques préliminaires garantit la qualité de l'eau. Des aménagements simples et peu coûteux permettent d'en préserver la qualité en limitant les risques de dégradation par le bétail : clôtures et pompe à museau par exemple.



### PÂTURAGE EXTENSIF

Afin de maintenir les milieux ouverts et favoriser des végétations typiques des milieux humides, le nombre de bovins est volontairement restreint. On parle de « pâturage extensif » : le maintien d'un équilibre entre la quantité d'herbe produite et celle consommée par les animaux, évitant l'utilisation de fertilisants. Des espèces de plantes associées au pâturage en milieu humide vont ainsi pouvoir se développer.



### FAUCHE TARDIVE AVEC EXPORT

Réalisée à la fin du printemps et de l'été, la fauche permet de maîtriser le phénomène de colonisation par des végétations denses. Cette fauche est adaptée aux exigences écologiques des espèces patrimoniales ; notamment pour ne pas perturber les oiseaux. Enfin, le maintien de bandes refuge atténue l'impact sur la faune invertébrée, tout en maintenant une continuité des ressources alimentaires pour l'avifaune nicheuse.



## TÉMOIGNAGE D'UNE ÉLUE À LA COMMUNE D'ESQUELBECCQ



« Adjointe à l'environnement et à l'urbanisme sur la commune d'Esquelbecq, j'ai rencontré des personnes qui n'ont fait que conforter mon attachement à l'environnement et notamment les zones humides qui se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle quand on y prend soin. J'ai d'ailleurs pu le constater sur le terrain, en amont du village, l'USAN a réaménagé les berges et le lit de l'Yser. Les berges ont été talutées en pente douce afin de recréer un lit majeur et de favoriser les échanges entre le cours d'eau et les berges. Le lit mineur a été réduit pour que l'eau y circule de façon continue. Un inventaire de la piscifaune a eu lieu, quel bonheur de voir apparaître des anguilles, des brochets... La faune et la flore reprennent également leurs places sur les berges. Bien d'autres projets sont à réaliser sur la commune, projets qui doivent se faire avec l'aide des agriculteurs notamment pour reboiser les berges mais aussi par la sensibilisation des habitants sur la nécessité de ces milieux humides. L'eau, c'est la vie, préservons les zones humides. »

Nathalie Vandewalle

Mentions photos – Couverture : Bassins d'Oudezeele © M. Drouglazet ; Renoncule aquatique © J. Robillard ; Triton crêté © T. Cheyreyz ; Bruant jaune © G. Rey ; Bident radié © B. Gallet ; Chouette chevêche (CC) A. Garcia – Pages intérieures : © B. Gallet ; © S. Gougoud ; (CC) J. Hempel ; (CC) L. Spashett – Illustrations : Rouge flamande © C. Lelong ; Abeille © A. Mauduit – Carte : SAGE Yser – Conception graphique (2020) : Conservatoire d'espaces naturels (L. Caron)

### Une question sur la préservation et la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité de l'eau, ou la lutte contre les inondations sur votre territoire ?

Contactez le SAGE de l'Yser (Pôle études, programmation et grands travaux) : 03 20 50 62 17.

### Une question sur la gestion écologique des milieux naturels ?

Le Conservatoire d'espaces naturels accompagne les communes et les agriculteurs dans leurs pratiques, via la signature de conventions. Pour en savoir plus, contactez l'association au 03 22 89 63 96.

### Une question sur les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) ?

Contactez la Chambre d'agriculture interdépartementale : 03 21 60 57 57.

### Une question sur le curage des mares, la taille des haies ou la fourniture de plants locaux ?

Contactez votre communauté de communes :

la Communauté de Communes de Flandre Intérieure

(service transition énergétique et environnement) au 03 74 54 00 59,

la Communauté de Communes des Hauts-de-Flandre (pôle de Wormhout) au 03 28 29 09 99.



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est une association à but non lucratif ayant pour objectifs la protection et la valorisation du patrimoine naturel en région. Il préserve ainsi la faune, la flore, les habitats naturels, les objets géologiques et les paysages sur plus de 470 sites.

1 place Ginkgo - Village Oasis  
80044 AMIENS Cedex 1  
03 22 89 63 96  
cen-hautsdefrance.org

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Yser, outil de planification concertée sur la gestion de l'Eau, est porté par l'USAN. Le territoire du SAGE est composé de 39 communes, 300 km de cours d'eau dont les 3 principaux sont l'Yser, la Peene becque et l'Ey becque.

5 rue du Bas  
59320 RADINGHEM-EN-WEPPES  
03 20 50 62 17  
www.usan.fr

SAGE de l'Yser



# S'engager pour l'avenir de nos paysages ruraux

## Quelques idées pour préserver les milieux humides de nos campagnes



Cette brochure s'adresse aux élus et aux agriculteurs du territoire des Flandres. Elle présente un panel des bonnes pratiques de gestion en milieux humides. Cette brochure apporte aussi des informations sur quelques plantes dont la présence renseigne sur l'état des prairies. Son but est d'inciter chaque agriculteur à s'interroger sur les liens entre les plantes présentes sur sa prairie, ses pratiques agricoles et les conditions écologiques de sa parcelle.

## Milieux humides sur le territoire des Flandres : mieux les connaître pour les préserver ou les restaurer

### TERRITOIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE) DE L'YSER



### ZONES HUMIDES, ZONES UTILES !

- **Fonction hydrologique** : ce sont de véritables éponges naturelles. Elles reçoivent, stockent et restituent l'eau (écêtement des crues, soutien d'étiage, recharge des nappes phréatiques).
- **Fonction écologique** : conditions favorables à la production de biomasse (ressources nutritives, habitats, lieu de reproduction). Refuges pour la biodiversité, elles abritent 50% des espèces d'oiseaux et 100% des amphibiens ; la majorité de ces espèces sont communes, 30% sont rares et menacées.
- **Fonction biogéochimique** : elles représentent les « reins » d'un bassin versant. Elles reçoivent, stockent, transforment et restituent des matières minérales et organiques. Grâce à la photosynthèse de la végétation, les zones humides piègent 30% du carbone dans les sols. En absorbant jusqu'à 16% de l'azote, elles contribuent à améliorer la qualité de l'eau
- **Fonction paysagère** : elles participent à la diversité paysagère d'une région. Le remplacement d'une prairie par exemple constitue une modification du « caractère » du paysage.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux humides disparaissent peu à peu. En effet, de 1960 à 1990, 50% des milieux humides ont disparu en France. Pourtant, ils offrent de nombreux services gratuits.

Protéger les milieux humides, c'est bon pour l'économie et l'attractivité des territoires. Il coûte 5 fois moins cher de protéger ces milieux que de compenser la perte des services qu'ils nous rendent. Ces espaces sont aussi naturellement riches pour l'agriculture.

Des diagnostics ont été menés depuis 2018 par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, en partenariat avec l'USAN dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de l'Yser. L'objectif de ces études réalisées à l'échelle du territoire est de caractériser l'intérêt écologique de zones localisées (📍 voir carte) et de proposer des pistes de gestion. Voici 3 exemples choisis parmi les sites prospectés sur votre territoire.



### LA ZONE HUMIDE DE LEDRINGHEM

Ce site se démarque par la présence d'amphibiens, notamment le Triton ponctué et le Triton crêté.

Espèce emblématique du bocage, le **Triton crêté** recherche un réseau de mares végétalisées à l'eau de bonne qualité pour se reproduire, ainsi qu'un ensemble de bosquets, fourrés ou boisements à proximité directe des zones de reproduction (quelques centaines de mètres maximum) pour hiverner. Cela justifie la restauration d'une mare forestière sur le site.

### PROPOSITIONS DE GESTION

- Coupe des rejets de ligneux, ouverture des fourrés de ronciers ;
- Fauche et débroussaillage des berges de la rivière ;
- Fauches différenciées de la prairie et des mégaphorbiaies ;
- Restauration de la mare forestière : curage et coupe des ligneux.



### LES BASSINS D'OUDEZEEL

Ces sites présentent tous les éléments typiques du bocage (prairie, mare, haie, alignement d'arbres, saules têtards) ; ils permettent l'accueil d'une biodiversité particulièrement menacée dans le contexte de grandes cultures des Flandres. Plusieurs enjeux se dégagent de ces sites.

Les mares et les prairies humides ont un intérêt botanique (**Renoncule aquatique**) et faunistique (amphibiens). Actuellement surpâturées, les prairies n'offrent pas leur optimum en terme de biodiversité. Les éléments du bocage présentent un intérêt pour les oiseaux, permettant à de nombreuses espèces, et notamment au Bruant jaune, de nicher.



### PROPOSITIONS DE GESTION

- **Maintien des milieux ouverts** : pâturage extensif ; réduire la période et le nombre d'animaux ; pression de pâturage comprise entre 0,20 et 0,50 UGB (Unité Gros Bétail) par hectare et par an.
- **Mise en exclos des mares** : installation de pompes à museau pour l'abreuvement du bétail.
- **Recréer 1/3 de la mare du petit bassin** : créer des berges en pentes douces (<30%) et diversifier les profondeurs, intervention en automne, évacuation des terres hors du site.



### ORATOIRE VIER VITTERSTEEN DE STEENVOORDE

La diversité de l'avifaune contactée est intéressante (26 espèces) compte tenu de l'environnement anthropisé.

Notons la présence d'un cortège d'espèces liées au bocage comme la **Chouette Chevêche**, qui affectionne les arbres creux pour nicher, le **Bruant jaune**, la **Linotte mélodieuse** ainsi que le **Pouillot fitis**, susceptibles de nicher sur le site au niveau des haies et des grands arbres. Ces quatre espèces ont un intérêt patrimonial à l'échelle des Hauts-de-France.

### PROPOSITIONS DE GESTION

- **Maintien des milieux ouverts** : pâturage extensif.
- **Maintien des haies existantes et entretien des saules têtards**.
- **Renforcement des haies existantes avec des essences adaptées** : Noisetier, Erable champêtre, Saule cendré, Cornouiller sanguin.



Les prairies les plus humides sont aussi très riches en espèces, en particulier celles qui occupaient les marais historiques. Leur composition floristique est influencée par la fertilité et surtout, par le niveau de saturation en eau du sol. Selon l'importance de cet engorgement, les plantes exigeantes en eau, ou au contraire, celles qui recherchent les sols frais à secs sont plus ou moins abondantes. Les sols les plus humides abritent une flore spécifique, adaptée au contexte local car héritée des milieux naturels que l'homme a peu à peu modifiés pour y développer l'agriculture et l'élevage. Les pratiques d'exploitation des prairies contribuent également à la sélection des espèces qui les composent.

## Les plantes des prairies humides : mieux les appréhender et comprendre leurs valeurs

Selon le regard que l'on porte sur les prairies et les valeurs qu'on leur reconnaît, la définition de leur « bon état » peut varier. L'approche agro-écologique conduit à définir le bon état comme un compromis entre **performance agronomique**, maintien des **fonctions écologiques** et **conservation de la biodiversité**. Une « bonne prairie » est donc une prairie pérenne, diversifiée, où cohabitent des plantes aux qualités alimentaires élevées, des plantes jouant un rôle dans un maximum de processus écologiques et des plantes qui contribuent à la diversité biologique. Ces dernières, rares ou plus ordinaires, sont issues du patrimoine végétal local modifié par les pratiques agricoles menées depuis l'implantation de la prairie.



**MILIEUX** : espèce prairiale qui occupe une grande variété de milieux (vallées alluviales, marais), essentiellement en conditions fraîches à humides, sur tous types de sols.

**MILIEUX** : milieu herbacé des vallées alluviales et des plateaux calcaires, sur sol équilibré en eau, en argile et en humus.

**MILIEUX** : présente dans un grand nombre de milieux humides (marais, au bord des eaux stagnantes à légèrement courantes, prairies humides, tourbières).

**MILIEUX** : plante des marais tourbeux, des vallées alluviales où elle se rencontre dans diverses végétations herbacées dont les prairies agricoles.

**GESTION** : espèce des prairies fauchées et pâturées. Peut être sensible au pâturage en cas d'été sec. Bonne fourragère et très productive sur les sols riches.

**GESTION** : tolère les fauches précoces mais sensible à la fertilisation. Plante à rosette bien adaptée au pâturage avec une bonne appétence pour le bétail même en plein été. Un surpâturage favorise cette espèce qui peut devenir dominante.

**GESTION** : espèce des prairies humides fauchées ou pâturées.

**GESTION** : espèce des prairies fauchées tardivement. Disparaît si la fauche est trop précoce ou trop fréquente. Supporte un pâturage extensif ou un régime mixte fauche / pâturage.

**INTÉRÊT** : plante idéale pour les vaches allaitantes. Graminée dont l'épiaison est la plus tardive (1er juin - 15 juillet), ce qui en fait un bon indicateur pour démarrer la fauche tardive recommandée pour certains types de prairies.

**INTÉRÊT** : feuilles riches en minéraux (surtout en potassium) et en tanins condensés qui facilitent l'absorption des protéines. Ses teneurs en calcium et en magnésium peuvent également aider à limiter les risques de troubles métaboliques de la mise à l'herbe (tétanie d'herbage).

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Riche en huiles essentielles et en tanins, elle est connue depuis l'Antiquité pour ses vertus aromatiques, antispasmodiques, antiseptiques, calmantes, digestives ou encore tonifiantes.

**INTÉRÊT** : typique des prairies « fleuries », elle colore de rose les prairies de mai à juin. Elle est sensible à la fragmentation et l'isolement des prairies.

**LE SAVIEZ-VOUS ?** On dit qu'elle fleurit lorsque le coucou se met à chanter.

